



L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POUR LES ADOLESCENT·E·S RÉFUGIÉ·E·S

Malgré les progrès réalisés ces dernières années au niveau de la scolarisation et de la rétention des enfants réfugié·e·s dans l'enseignement primaire, **l'accès des adolescent·e·s réfugié·e·s à l'enseignement secondaire reste une lacune cruciale dans les opérations du HCR**. Cette Note d'information sur l'éducation expose les informations principales sur la programmation de l'enseignement secondaire pour les réfugié·e·s.

- Dans le monde, **seul·e un·e adolescent·e réfugié·e sur quatre est à l'école secondaire**, et un grand nombre de jeunes réfugié·e·s sont déscolarisé·e·s, dont une majorité de filles.
- Dans de nombreuses opérations de réfugié·e·s, **les services d'enseignement secondaire ne répondent qu'à une toute petite partie de la demande**. Dans les camps de Dadaab au Kenya par exemple, il y a 33 écoles primaires, mais seulement sept écoles secondaires, qui tournent à capacité double pour s'occuper de seulement 13% de la population adolescente.
- En 2015, **le HCR ne consacrera à l'enseignement secondaire que 13% de son budget total pour l'éducation, soit environ un tiers des dépenses allouées à l'enseignement primaire**. Lorsque les ressources sont limitées, la pratique courante dans les opérations est de donner la priorité à l'enseignement primaire, ce qui provoque une négligence chronique des services d'enseignement secondaire pour les réfugié·e·s.



Cette note d'information a été produite par l'Unité de l'éducation, Division de la protection internationale, pour les opérations sur le terrain et les partenaires comme guide de référence rapide sur les questions clés de l'éducation.

? LE HCR SOUTIEN-IL L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POUR LES RÉFUGIÉ·E·S?

Oui, absolument. La promotion active et la programmation de l'enseignement secondaire sont conformes au 3^{ème} objectif de la Stratégie d'éducation du HCR pour 2012-2016, qui veut « **Faciliter l'accès aux opportunités d'enseignement secondaire pour les jeunes réfugiés** ». Cet objectif s'aligne également sur la première cible du quatrième Objectif de développement durable : « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. »

Comme il y a des variations au niveau des besoins des adolescent·e·s et des jeunes déplacé·e·s de force, **l'enseignement secondaire formel doit être considéré comme un élément parmi un ensemble de possibilités d'éducation qui doivent être disponibles pour répondre aux besoins des adolescent·e·s et des jeunes réfugié·e·s**. L'enseignement secondaire donne une occasion cruciale aux jeunes de terminer un cycle d'enseignement formel; toutefois, il faut également envisager d'autres programmes, en fonction du profil de la population adolescente déscolarisée et en tenant compte de leurs perspectives d'avenir. Les programmes éducatifs, conçus en consultation étroite avec les adolescent·e·s et les jeunes réfugié·e·s, peuvent comprendre :

- l'éducation accélérée pour les adolescent·e·s qui ont abandonné l'école ou qui ne l'ont jamais fréquentée;
- une formation technique et professionnelle pertinente;
- des cours d'alphabétisation (bases de lecture et d'écriture) et des cours sur les compétences de la vie courante

? POURQUOI L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EST-IL IMPORTANT POUR LES ADOLESCENT·E·S ET LES JEUNES RÉFUGIÉ·E·S?

L'enseignement secondaire pour les réfugié·e·s constitue un pont crucial entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur ainsi que la formation technique et professionnelle, ce qui contribue au développement du capital humain des communautés réfugiées, à leur autonomie et aux solutions. C'est une étape essentielle qui permet aux jeunes réfugié·e·s d'avoir les bases nécessaires à l'augmentation de leur capacité à gagner leur vie ainsi que les compétences permettant de reconstruire leur communauté. En outre :

- **L'enseignement secondaire est une source fondamentale de protection, surtout pour les filles.** Sans accès à l'enseignement secondaire, les adolescent·e·s réfugié·e·s sont exposés au travail des enfants, à l'exploitation et aux comportements de survie négatifs (drogues, délinquance, etc.) liés aux temps morts et au désespoir. Dans certaines situations, les garçons déscolarisés sont particulièrement exposés au recrutement dans les groupes armés. Lorsque les filles ont l'occasion de continuer leur éducation, celle-ci peut les protéger du mariage d'enfants et/ou de grossesses chez les adolescentes et des risques d'exploitation sexuelle. L'enseignement secondaire fournit aux adolescent·e·s un espace de sécurité favorable au développement personnel ainsi que des réseaux sociaux positifs, au moment où le passage à l'âge adulte est perturbé par l'instabilité et la violence.
- L'école secondaire est **une étape cruciale dans la continuité entre l'enseignement et les moyens de subsistance et les possibilités de formation professionnelle et d'enseignement supérieur** pour les jeunes, ce qui contribue aux solutions durables. La réussite du cycle complet de l'enseignement secondaire fournit un nombre compétitif de candidat·e·s admissibles à l'éducation tertiaire et aux bourses d'études, et elle ouvre l'accès à des formations axées sur des compétences de niveau plus élevé.
- La possibilité de continuer et de terminer l'enseignement secondaire **améliore la motivation des enfants et des familles ainsi que leur engagement dans l'éducation** à des niveaux plus bas, ce qui encourage la rétention et la réussite du cycle complet de l'enseignement primaire.
- **La réussite de l'enseignement secondaire permet aux personnes et aux communautés de tirer pleinement avantage de l'éducation à plus long terme, et surtout aux filles et à leur famille.** Les femmes qui ont terminé l'enseignement secondaire sont plus susceptibles d'envoyer leur(s) enfant(s) à l'école et d'élever une famille en meilleure santé. On estime que



si toutes les femmes terminaient leur enseignement secondaire, il y aurait des diminutions importantes au niveau du nombre de mariages d'enfants et du taux de mortalité infantile et maternelle; en outre, le nombre de décès infantiles et de maladies évitables diminuerait de moitié. L'enseignement secondaire mène également à des revenus plus élevés, à une réduction de la différence de salaires entre les hommes et les femmes, ainsi qu'à la possibilité de sortir du cycle de pauvreté.¹

« Avant, je me sentais désespérée. J'étais juste une fille dans une situation désespérée. Mais maintenant, l'intérieur de moi a changé. Parce que j'ai mon diplôme de l'école secondaire, ma famille et nos voisins ont un nouveau respect pour moi. Ils savent que j'ai été à l'école et ils ne peuvent pas me déshonorer. J'ai des connaissances et j'ai un travail grâce à mes études. Mes études sont devenues ma fierté. J'ai vu comment les autres personnes vivent en dehors du camp. Je prends la parole avec confiance et j'ai ce qu'il faut pour être une leader. Les bénéfices de mes études sont infinis. Je souhaite juste que toutes les filles aient l'occasion que j'ai eue parce que ça te change la vie pour toujours. »

Angélique, 19, une réfugiée congolaise qui a reçu une bourse pour terminer l'école...secondaire au Rwanda

POURQUOI N'Y A-T-IL PAS PLUS D'ADOLESCENT·E·S RÉFUGIÉ·E·S QUI VONT À L'ÉCOLE SECONDAIRE ?

Des obstacles, tant au niveau de l'offre que de la demande, empêchent les réfugié·e·s d'accéder à l'école secondaire.

Les obstacles au niveau de l'offre

- **L'exclusion des systèmes éducatifs nationaux :** dans certaines situations, les réfugié·e·s sont exclu·e·s des écoles secondaires nationales, soit en raison d'une politique d'exclusion explicite, soit parce que l'accès des réfugié·e·s (les lieux d'enregistrement et la capacité) n'a pas été négocié avec les autorités nationales. De nombreux obstacles cités dans la liste ci-dessous sont aussi liés à l'exclusion des écoles nationales.

- **Le coût :** l'enseignement secondaire coûte davantage en raison du besoin d'un nombre plus élevé d'enseignant·e·s, de salles de classe et de manuels par enfant que dans l'enseignement primaire. L'enseignement secondaire nécessite également des infrastructures et des équipements spécialisés pour les laboratoires de science et d'informatique ainsi que pour les bibliothèques. Dans de nombreux pays, le coût des droits d'inscription et des frais de scolarité, des manuels, des uniformes et des fournitures scolaires, ferme en fait la porte de l'enseignement secondaire pour un bon nombre d'adolescent·e·s. Dans certains lieux où la distance est prohibitive, le coût du transport ou de l'internat augmente rapidement le coût de la fréquentation de l'école secondaire.
- **La distance :** surtout dans les zones rurales et éloignées, les écoles secondaires sont rares, ce qui en limite l'accès, tant pour les adolescent·e·s du pays d'accueil que pour les réfugié·e·s. Les moyens de transport ne sont pas toujours disponibles ou d'un coût abordable. La distance comporte également des risques de protection, surtout pour les filles.
- **La langue :** pour les jeunes réfugié·e·s qui espèrent pouvoir passer à l'école secondaire dans un nouveau pays d'asile, une nouvelle langue d'enseignement peut constituer un obstacle important, surtout en raison de la complexité accrue des concepts et du vocabulaire attendu à ce niveau-là.
- **Les documents officiels :** il faut habituellement pouvoir fournir une certification reconnue qui prouve la réussite de l'enseignement primaire ainsi que d'autres types de documents, comme un certificat de naissance, pour pouvoir entrer à l'école secondaire. Dans de nombreux cas, les réfugié·e·s n'ont pas de documents d'identité ou de documents relatifs à l'éducation, et ce problème est souvent exacerbé par un manque de reconnaissance transfrontalière des certificats et équivalences.
- **La capacité (surtout dans les situations de camp) :** l'enseignement secondaire nécessite davantage de ressources et des niveaux de capacité technique plus élevés que pour l'enseignement primaire, notamment des enseignant·e·s plus spécialisé·e·s et diplômé·e·s, et du personnel compétent au niveau de la direction, de l'administration et de la programmation, qui a la capacité d'établir une planification complexe et des horaires pour les leçons multiples et simultanées qui sont nécessaires au niveau secondaire.

¹ UNESCO (2013). *L'éducation Transforme nos existences*. UNESCO, Paris.

Les obstacles au niveau de la demande

- **Des taux bas d'achèvement du primaire** : dans certaines situations de réfugié-e-s, le taux peu élevé de participation et de qualité au niveau du primaire supérieur mène à un nombre peu élevé d'enfants qui réussissent les examens du primaire, ce qui les empêche de continuer et de passer à l'enseignement secondaire.
- **Les coûts d'opportunité** : avec le stress et les pressions liées au déplacement, beaucoup d'adolescent-e-s et/ou leur famille donne la priorité aux avantages à court terme du mariage d'enfants, du travail domestique à la maison ou ailleurs, ou aux activités génératrices de revenu. C'est particulièrement vrai lorsque les coûts élevés de l'enseignement secondaire empiètent sur les ressources du ménage.
- **Les normes culturelles** : les pratiques et les croyances culturelles, surtout en ce qui concerne l'accès des filles à l'école et le mariage d'enfants, tiennent les filles hors de l'école secondaire, en particulier lorsque l'enseignement primaire est considéré comme un niveau de scolarisation suffisant pour une fille. Les garçons peuvent subir aussi des pressions pour qu'ils abandonnent l'école et qu'ils aillent travailler pour subvenir aux besoins de leur famille.
- **La valeur de l'enseignement secondaire** : dans certains cas, les jeunes et leurs familles ne voient tout simplement pas les avantages liés à la poursuite de l'enseignement secondaire, surtout si elles et ils ont suivi un enseignement primaire de piètre qualité, ou si les efforts requis pour avoir accès au secondaire (distance, coût, langue, etc.) sont considérés comme trop difficiles. La pression des pairs, les responsabilités familiales, le recrutement dans des groupes armés et le manque de compréhension des avantages de l'enseignement secondaire à long terme peuvent décourager le passage à l'école secondaire.

Directives générales pour la programmation de l'enseignement secondaire

- Lorsque c'est possible, **la politique du HCR est de plaider en faveur de l'inclusion des élèves réfugié-e-s dans les écoles secondaires nationales**, accompagnée par l'investissement dans l'amélioration de la capacité du système éducatif national pour augmenter l'offre et la qualité de l'enseignement secondaire au plan local. Il faut plaider et négocier avec le Ministère de l'éducation aux niveaux national et local, avec le soutien de partenaires clés comme l'UNICEF et l'UNESCO. Le travail en faveur de l'inclusion doit commencer dès le début d'une urgence, ou dès que possible.



- Lorsque l'accès aux écoles nationales n'est pas possible en raison de politiques nationales ou parce que les camps sont éloignés, **il est recommandé d'investir dans des services d'enseignement secondaire de qualité, tant pour les adolescent-e-s des communautés hôtes que pour les réfugié-e-s. Tous les services doivent être enregistrés et supervisés par les autorités éducatives nationales**, et l'investissement doit couvrir l'infrastructure et un nombre suffisant d'enseignant-e-s diplômé-e-s.
- **Il faut des programmes ciblés de soutien aux niveaux du primaire supérieur et du secondaire inférieur pour encourager un taux de passage de 100% pour les adolescent-e-s réfugié-e-s** du primaire au secondaire et du secondaire inférieur au secondaire supérieur, suivis par une **programmation adaptée visant à surmonter les obstacles qui empêchent la rétention et l'achèvement** de l'enseignement secondaire.
- Comme le coût est un obstacle important à l'enseignement secondaire dans la plupart des situations, **les opérations doivent solliciter et influencer les partenaires et les organisations ciblés afin de garantir la disponibilité de suffisamment de fonds pour soutenir les programmes de l'enseignement secondaire**. Il est recommandé de faire appel aux partenaires de développement non traditionnels qui soutiennent l'enseignement secondaire au niveau national et aussi de travailler avec les autorités locales à l'inclusion des réfugié-e-s dans les plans de district relatifs à l'éducation, et des techniques efficaces comme l'utilisation de la programmation faisant appel à l'argent liquide afin de faciliter l'accès aux écoles secondaires.

LA PLANIFICATION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN SIX ÉTAPES :

❶ DÉTERMINER LE NOMBRE D'ADOLESCENT·E·S RÉFUGIÉ·E·S (ET DE LA COMMUNAUTÉ HÔTE) QUI AURONT BESOIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS LES PROCHAINES ANNÉES

Évaluer la demande actuelle en matière d'enseignement secondaire et faire des projections dans l'avenir : combien d'adolescent·e·s réfugié·e·s (et de la communauté hôte en cas d'inclusion dans le système national) auront besoin de services d'enseignement secondaire dans les 3 à 5 prochaines années?

- Calculer le nombre d'adolescents qui réussiront très probablement l'école primaire dans l'année scolaire en cours OU, dans les situations d'urgence, le nombre de candidat·e·s admissibles prêt·e·s à commencer ou à continuer l'enseignement secondaire.
- Faire des projections par rapport à la demande : étudier les taux de scolarisation dans le primaire supérieur et procéder à une estimation du nombre d'élèves réfugié·e·s qui auront besoin de services d'enseignement secondaire annuellement sur les 3 à 5 ans à venir. Veiller à vérifier si la demande est susceptible d'augmenter en raison des cibles d'inscription des enfants déscolarisé·e·s, des grandes tailles de classes au niveau du primaire inférieur ou de nouvelles écoles qui auront leurs premières classes de diplômé·e·s dans les prochaines années.
- Évaluer la demande actuelle de la communauté hôte en matière d'enseignement secondaire et faire des projections dans les 3 à 5 ans à venir dans les cas où l'inclusion dans les écoles nationales est une possibilité, ou lorsqu'il se peut que les adolescent·e·s de la communauté hôte puissent avoir accès aux écoles basées dans les camps.

❷ GARANTIR LA DISPONIBILITÉ DE SERVICES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN SUFFISANCE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Évaluer l'offre et la qualité de l'enseignement secondaire : l'inclusion des réfugié·e·s dans le système national est-elle possible? Les écoles secondaires nationales présentes dans la région ont-elles la capacité d'absorber les élèves réfugié·e·s? Si les écoles nationales ne sont pas disponibles, y a-t-il des partenaires expérimentés et qualifiés qui sont disponibles pour gérer et diriger les services d'enseignement secondaire dans les situations de camps?

- Travailler étroitement avec le Ministère de l'éducation aux niveaux national et local, ainsi qu'avec les autres partenaires clés comme l'UNICEF et l'UNESCO, afin de négocier et de plaider en faveur de l'inclusion des réfugié·e·s dans les écoles secondaires nationales.
- Déterminer les mesures à prendre et les fonds nécessaires pour augmenter la capacité des écoles nationales pour pouvoir inclure les élèves réfugié·e·s, notamment la construction de nouvelles salles de classe et le recrutement d'enseignant·e·s supplémentaires, la formation et l'orientation pour la communauté scolaire (enseignant·e·s, élèves, parents) et des classes de langue et d'orientation pour les élèves réfugié·e·s.
- Les écoles basées dans les camps ne sont pas recommandées mais elles sont parfois la seule option disponible. Veiller à ce que les partenaires d'exécution aient suffisamment d'expertise pour diriger et gérer les écoles secondaires. S'assurer de l'allocation de fonds pour couvrir le coût que représente un nombre suffisant d'enseignant·e·s qualifié·e·s, spécialisé·e·s (limiter fortement l'utilisation d'enseignant·e·s non formé·e·s), et des ressources supplémentaires nécessaires pour l'enseignement secondaire, notamment les salles de classe, les labos de science, les bibliothèques et les labos informatiques permettant de gérer un horaire complexe. Plaider auprès du Ministère de l'éducation en faveur du déploiement d'enseignant·e·s qualifié·e·s du pays dans les écoles des camps.

Si vous désirez davantage d'informations, veuillez vous référer à la Note d'information sur l'éducation No 4 sur l'inclusion des enfants réfugié·e·s dans le système éducatif national.

❸ ENCOURAGER UN TAUX ÉLEVÉ DE PARTICIPATION À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Fournir un soutien ciblé pour un taux de passage de 100% du primaire supérieur au secondaire: quels sont les obstacles qui empêchent les enfants du primaire supérieur de passer au secondaire?

- Analyser le pourcentage d'enfants qui réussissent les examens du primaire et qui passent à l'enseignement secondaire. En utilisant les données disponibles et les groupes de discussions, évaluer les obstacles principaux qui empêchent les garçons et les filles de passer de l'école primaire à l'école secondaire.

- Réfléchissez aux exemples suivants de réponse de programme :
 - Un soutien accru à la qualité de l'enseignement au niveau du primaire supérieur et la préparation aux examens par des d'enseignant-e-s qualifié-e-s et formé-e-s, l'analyse des résultats d'examens, des classes de rattrapage, etc.
 - Des programmes de mentorat et d'accompagnement pour fournir un soutien scolaire et individuel aux élèves, surtout aux filles, en vue de réussir l'ensemble du cycle de l'école primaire et le passage au secondaire.
 - Des campagnes de mobilisation auprès de la communauté sur l'importance des examens du primaire et les nombreux bénéfices liés à l'enseignement secondaire. Ceci peut comprendre l'engagement de modèles de rôles au sein de la communauté pour défendre et promouvoir l'enseignement secondaire, notamment des étudiant-e-s de l'enseignement supérieur (DAFI ou autres) et des diplômé-e-s.
 - Un soutien matériel pour permettre la fréquentation de l'école secondaire, notamment le coût des droits d'inscription, du transport, des uniformes et des manuels, les articles d'hygiène pour les filles, etc. Envisager le partage des coûts avec les familles de réfugié-e-s lorsque c'est possible et envisager également l'utilisation d'aide en liquide pour soutenir l'accès au secondaire, surtout dans les zones urbaines.
 - Les classes de langue, les négociations au sujet des exigences en matières de documents, etc. pour faciliter l'accès aux écoles secondaires.
- Travailler étroitement avec les collègues chargé-e-s de la protection et des moyens d'existence pour concevoir des interventions intersectorielles qui répondent aux pressions des ménages qui tirent les adolescent-e-s en dehors de l'école et les réorientent vers le travail, le mariage, l'aide ménagère, etc.

4 IDENTIFIER LES OBSTACLES QUI EMPÊCHENT LES ADOLESCENT-E-S DE FINIR LE SECONDAIRE AVEC SUCCÈS, ET GARANTIR L'EXISTENCE DE POSSIBILITÉS APRÈS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Suivre et soutenir la rétention et l'achèvement du secondaire, et soutenir les élèves qui passent aux options disponibles après l'enseignement secondaire.

- Évaluer les facteurs qui contribuent à l'abandon au niveau du secondaire et concevoir des interventions de programme pour résoudre ces problèmes. Voici quelques exemples : le mentorat pour les filles; des bicyclettes pour faciliter le transport jusqu'à l'école lorsque la distance mène à l'abandon; le soutien

scolaire pour garantir le passage avec succès au secondaire supérieur; le plaidoyer continu auprès de la communauté sur les avantages de l'achèvement du secondaire; des bourses en liquide lorsque les familles sont susceptibles de retirer les élèves de l'école pour économiser les ressources du ménage.

- Travailler avec les collègues chargé-e-s des moyens d'existence, garantir la disponibilité de voies d'accès aux formations professionnelles après le secondaire, ainsi que des possibilités de continuer vers l'enseignement supérieur. L'existence de possibilités après l'enseignement secondaire augmente la motivation des étudiant-e-s et par conséquent la rétention et l'achèvement de l'école secondaire.

5 ÉVALUER LA QUANTITÉ D'ARGENT NÉCESSAIRE POUR ASSURER LES SERVICES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POUR LES RÉFUGIÉ-E-S ET IDENTIFIER DES SOURCES DE FINANCEMENT

Plaider en faveur de fonds, et en lever, pour l'enseignement secondaire destiné aux réfugié-e-s.

- Conformément à la première cible du quatrième Objectif de développement durable visant à augmenter l'accès de tou-te-s les enfants à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire, plaider auprès des partenaires nationaux en faveur de l'accès des adolescent-e-s réfugié-e-s à l'enseignement secondaire. Il se peut qu'il soit nécessaire de partager les coûts ou d'apporter une contribution matérielle au système éducatif national.
- Dans beaucoup d'opérations de réfugié-e-s, l'enseignement secondaire a perdu sa priorité en raison d'un manque de fonds. Il est recommandé de jouer activement de l'influence afin de lever des fonds pour l'enseignement secondaire, sur la base de propositions claires, fondées sur des preuves, et qui font des projections quant au nombre bénéficiaires et aux coûts précis pour les 3 à 5 prochaines années.
- Lorsque c'est possible, travailler avec l'UNICEF pour identifier les institutions de développement actives dans le pays qui peuvent être sollicitées pour soutenir l'enseignement secondaire. L'agence japonaise de coopération internationale (JICA) et la Banque Mondiale sont deux exemples, outre le travail avec le Partenariat mondial pour l'éducation pour veiller à ce que les plans de secteur nationaux en matière d'éducation prennent des dispositions pour l'éducation des réfugié-e-s. Cette option est particulièrement prometteuse lorsque les réfugié-e-s sont intégré-e-s dans les écoles nationales et que le programme peut être modelé au niveau de l'augmentation de la capacité nationale pour l'enseignement secondaire.

6 MESURER LES PROGRÈS DES RÉFUGIÉ-E-S DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les indicateurs suivants issus du Cadre de résultats du HCR sont pertinents pour l'enseignement secondaire. Les indicateurs minima qui doivent être sélectionnés par les opérations sont en gras.

Entité	Besoins élémentaires et services essentiels
OBJECTIF : ACCÈS OPTIMAL DE LA POPULATION À L'ÉDUCATION	
Indicateurs d'impact	% d'enfants en âge d'aller à l'école secondaire scolarisés dans l'éducation secondaire Accès des personnes prises en charge aux systèmes éducatifs nationaux
SORTANT : DISPENSE OU APPUI À LA DISPENSE DE L'ÉDUCATION SECONDAIRE	
Indicateurs de performance	Nombre d'élèves scolarisés dans l'éducation secondaire inférieure
	Nombre d'élèves scolarisés dans l'éducation secondaire inférieure au niveau correspondant à leur âge
	Nombre d'élèves scolarisés dans l'éducation secondaire supérieure
	Nombre d'élèves scolarisés dans l'éducation secondaire supérieure au niveau correspondant à leur âge
	% d'enseignantEs de l'éducation secondaire
	Nombre d'élèves ayant achevé le cycle de l'école secondaire inférieure (achèvement avec succès de la dernière année du cycle)
	Nombre d'élèves ayant achevé le cycle de l'école secondaire supérieure (achèvement avec succès de la dernière année du cycle)
SORTANT : FOURNITURE DE SERVICES ÉDUCATIFS EN RECOURANT PLUS LARGEMENT À LA TECHNOLOGIE	
Indicateurs de performance	% d'écoles secondaires permettant aux élèves d'accéder au quotidien à des ordinateurs
	% d'écoles secondaires permettant aux élèves d'accéder au quotidien à des livres en ligne, des tablettes ou autres appareils similaires
SORTANT : ACTIVITÉ DE PLAIDOYER	
Indicateurs de performance	% de personnes prises en charge dont le niveau scolaire obtenu est reconnu par le pays d'accueil (école secondaire)
SORTANT : MISE EN ŒUVRE DE MESURES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION ET L'ACHÈVEMENT DES CYCLES SCOLAIRES	
Indicateurs de performance	% d'élèves ayant achevé le cycle de l'école primaire (achèvement avec succès de la dernière année du cycle)

Parmi les données désagrégées supplémentaires à prendre en considération et qui sont importantes pour la planification de programme, on trouve :

% de filles et de garçons qui passent de l'école primaire à l'école secondaire

% de filles et de garçons inscrit-e-s à l'école secondaire (Taux brut et net de scolarisation)

% de filles et de garçons qui passent de l'école secondaire inférieure à l'école secondaire supérieure

Quelques indicateurs de qualité et de protection

% d'enseignant-e-s qui ont un diplôme d'enseignement reconnu

Proportion moyenne élève/enseignant

Proportion moyenne élève/salle de classe, latrines séparées pour les filles/femmes et les garçons/hommes, proportion de manuels, proportion d'ordinateurs

% d'écoles qui ont suffisamment de labo de science, de labo informatique, de bibliothèques

% d'écoles où la communauté est impliquée et active (association parents & enseignant-e-s, etc.)